

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 42/43

23^e année • mercredi 14 octobre 2020

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

LES FEMMES D'UNIA MOBILISÉES



NADIA SCHÄERLI

La Conférence des femmes du syndicat s'est réunie sur fond de crise sanitaire. La revalorisation des professions féminines, notamment dans la vente et dans les soins, a été au cœur des discussions. Les militantes exigent aussi une meilleure protection grâce à des CCT de branches de force obligatoire. Elles se sont également prononcées clairement contre l'augmentation de l'âge de la retraite à 65 ans. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Un pas vers des pratiques plus responsables

Sylviane Herranz

Elle ne demande pas la lune. Pourtant, ses opposants font feu de tout bois pour que l'initiative pour des multinationales responsables soit rejetée en votation le 29 novembre prochain. Une initiative exigeant simplement que la Confédération prenne «des mesures pour que l'économie respecte davantage les droits de l'homme et l'environnement». Le texte soumis au vote stipule que les entreprises établies en Suisse sont tenues d'appliquer les normes internationales en la matière aussi à l'étranger, et que les sociétés qu'elles contrôlent le fassent également. En cas de violation de ces dispositions, l'entreprise helvétique pourra être tenue pour responsable devant la justice des dommages causés aux êtres humains ou à la nature. Ce qui n'est pas une première, comme le prétendent ses détracteurs, de nombreux pays en Europe disposant de mesures de ce type. Un des arguments avancés par une majorité des partis de droite et par l'économie est le risque de départ des multinationales de notre pays. Un raisonnement largement entendu lorsqu'il

s'est agi de faire passer la pilule des cadeaux fiscaux aux entreprises et dont les retombées commencent à se faire sentir. Avec par exemple l'offensive contre les salaires et les conditions de travail du personnel de la fonction publique et parapublique à Genève. Mais revenons à notre initiative «Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement», de son nom officiel. Un autre argument, non pas choc mais choquant, vient des rangs Vert'libéraux. Brandissant l'outil d'un paysan burkinabé, vêtue d'un boubou de femme africaine, la conseillère nationale Isabelle Chevalley vient nous faire la morale prétendant que vouloir empêcher le travail des enfants en Afrique les appauvrirait. Celle qui explique que les mineurs accompagnent leurs parents aux champs faute d'école et de structures adaptées trouve cela tout à fait normal. On se croirait en plein XIX^e siècle, quand les premières organisations ouvrières se battaient contre le travail des enfants dans nos fabriques. L'économie allait s'écrouler, disait le patronat à l'époque. Or c'est tout le contraire qui s'est produit. La scolarisation a été l'un des plus grands facteurs de

progrès de l'humanité. Et affirmer, comme l'élue le fait, que si ce n'est pas les entreprises suisses qui exploitent ces enfants mais des multinationales chinoises ou d'autres pays peu scrupuleux ce serait pire encore, n'est qu'une légitimation des pratiques inhumaines de certaines multinationales. Une caution apportée également par le Conseil fédéral et la majorité du Parlement qui appellent à rejeter l'initiative. Or le contre-projet indirect proposé est insignifiant. Il se base sur le volontarisme des entreprises qui, on le sait trop bien en Suisse, est totalement absent quand prime le profit. Les femmes en font l'expérience depuis bientôt 40 ans en matière d'égalité salariale... Face à de telles conséquences, aucun doute. La mobilisation la plus large doit permettre au Oui de l'emporter le 29 novembre, pour faire un pas vers l'arrêt des pratiques inhumaines et criminelles de certaines multinationales portant atteinte à la vie et à la santé de centaines de milliers d'êtres humains. ■

PROFIL



Orane Burri, passeuse d'humanité. **PAGE 2**

MIGRANTS

Une lutte au cœur du syndicalisme. **PAGE 5**

SONDAGE MONDIAL

Travailler ou mourir de faim. **PAGE 6**

GRÈVE

Le bras de fer se poursuit chez Leclanché Capacitors. **PAGE 9**

Aline Andrey

Ce printemps, le documentaire *Le prix du gaz – une résistance citoyenne* était au programme du Festival du film vert. Mais à la veille de la première projection, la crise sanitaire suspendait sa diffusion. Pendant le semi-confinement, Orane Burri n’a, quant à elle, pas arrêté. A commencer par la mise au monde de son deuxième enfant. Puis en jonglant entre sa fille de quelques semaines, son fils de 2 ans et un projet collectif international réunissant des réalisatrices et des réalisateurs autour de cette période si spéciale. «Le concept était de filmer pendant dix minutes depuis notre fenêtre et de parler de ce que nous vivions. J’imaginais philosopher, mais j’avoue qu’avec mes deux enfants, mes réflexions se sont révélées très pragmatiques», soupire-t-elle, sans perdre son sourire et en continuant de mener de front de multiples projets. Tourné dans le Val-de-Travers entre 2013 et 2014, *Le prix du gaz* sort, enfin, en salle en novembre. Cette mobilisation exemplaire contre un projet de forage gazier dans le Val-de-Travers n’a pourtant rien perdu de son actualité, tant l’histoire est universelle et intemporelle à l’heure notamment de l’implantation de la 5G, de l’initiative sur les multinationales ou encore des débats sur les pesticides. «Ce film montre que tout le monde peut agir à son échelle pour changer le système capitaliste qui s’approprie le bien commun sans scrupule. En plus, il finit bien, ce qui est plutôt rare», souligne Orane Burri, qui tient à «se mettre au service des gens qui se battent contre l’absurdité d’un monde qu’on nous fait croire comme immuable».

AGIR

La réalisatrice engagée a fait d’une citation d’Albert Einstein son credo: «Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent sans rien faire.» Posant un regard sombre sur l’état du monde, elle ne perd pas complètement espoir. «Parfois, quand je regarde mes enfants, je me dis qu’ils vont nous détester de leur laisser la planète dans un tel état. Mais le plus important est peut-être de pouvoir leur montrer qu’on n’a pas rien fait. Même si le permafrost fond, on peut quand même agir pour éviter une catastrophe totale au niveau environnemental et social.» La tolérance, la solidarité et le vivre ensemble sont des thèmes récurrents dans ses films. Que ce soit dans son court métrage *Dublin*, réalisé avec des requérants d’asile, ou dans *Penaber* (exil) sur la situation kurde, la réalisatrice interpelle le spectateur, l’invite à se mettre à la place de l’immigré. Sa démarche est poétique, entre rêve et cauchemar. «Le cinéma, l’art en général, doit avoir pour but de transformer le spectateur, aussi minime soit le changement», explique celle dont la vie a été chamboulée par *Stalker* de Tarkovski (1979). Elle n’avait que 14 ans et, en évoquant le

chef-d’œuvre russe, elle en a encore, littéralement, la chair de poule: «C’était au-delà de tout ce que j’avais vu. Une rencontre spirituelle qui touche à quelque chose de très profond.» Un tournant pour la jeune fille d’alors qui choisit la voie du 7^e art.

TÉMOIGNER

Sa première vidéo, à 16 ans, le caméscope familial à la main, pose déjà un regard critique sur le monde: des images d’enfants de son quartier mêlées à des archives de la guerre du Vietnam. En l’an 2000, à 18 ans, elle quitte Neuchâtel pour étudier à Paris à l’Institut international de l’image et du son. «J’apprends mon métier, des étoiles plein les yeux et les deux mains dans le cambouis...»

écrit-elle sur son site internet qui dévoile son parcours et ses films avec une rare sincérité et une grande générosité. «Le cinéma demande beaucoup de sacrifices et d’énergie, mais cela en vaut la peine quand on voit l’impact», explique Orane Burri. Pour exemple, elle évoque son film *Nettoyeurs de guerre* – une plongée dans le monde de l’humanitaire n’échappant pas au business – qui a notamment permis à l’ONG Diger de recevoir une grosse donation. Ou encore *Tabou*, documentaire sur le suicide de son ami d’adolescence, dont elle a encore des échos de spectateurs touchés dix ans après sa diffusion. Des sujets aussi lourds que son reportage sur les fusils militaires, *Armes fatales*.

PARTAGER

A chaque fois, Orane Burri fait preuve d’une patience infinie entre l’idée, sa réalisation et sa diffusion, comme si elle était toujours un peu en avance sur son temps. Si les récompenses ne manquent pas et si son quotidien est résolument marqué du sceau de la décroissance, vivre uniquement du cinéma lui est impossible. Depuis une dizaine d’années déjà, elle a pourtant pris le parti d’éviter de réaliser des spots publicitaires. Professeure à l’Eracom et à l’HEIG, elle est portée par son envie de partage et ses impératifs éthiques. Sa recherche de sens est aussi large que sa palette d’outils – de la capsule web au long métrage, du reportage à la fiction. Elle conçoit notamment des projets in-

teractifs, baptisés Totemi, sur l’histoire du canton de Neuchâtel. «C’est aussi en connaissant notre passé que l’on peut éviter de répéter les mêmes erreurs», explique-t-elle. La réalisatrice a créé également une structure de production, Les Regardiens, pour soutenir des projets engagés, gardiens de valeurs humaines, pour «se rappeler que le but n’est pas uniquement de distraire, mais d’apporter sa petite pierre au défi titanesque de notre génération: redresser la barre d’une société qui fonce droit dans le mur en diffusant des valeurs autres que celles du capitalisme actuel.» ■

Le prix du gaz – une résistance citoyenne, dès le 18 novembre, dans les salles de cinéma de Suisse romande.

Avant-premières, en présence d’Orane Burri et d’invités:

- 18.10: 14h Cinéma Arcades, Neuchâtel
- 10.11: 20h Cinéma Grain d’Sel, Bex
- 15.11: 11h Cinéma Royal, Sainte-Croix
- 16.11: 20h15 Cinéma Bio, Carouge
- 17.11: 19h30 Cinemont, Delémont
- 18.11: 18h Cinéma Apollo, Neuchâtel
- 19.11: 20h Zinéma, Lausanne
- 20.11: 18h30 Cinéma Rex, Vevey
- 21.11: 20h Cinéma Oron
- 22.11: 18h30 Cinéma Plaza, Monthey

Plus d’informations sur: oraneburri.com



Orane Burri, sur un pont des gorges de l’Areuse, rivière qui prend sa source dans le Val-de-Travers où elle a suivi le combat des habitants contre une compagnie gazière.

PASSEUSE D’HUMANITÉ

La Neuchâteloise Orane Burri incarne un cinéma engagé. Son dernier documentaire, «Le prix du gaz – une résistance citoyenne», sort en salle

1 + 1 = 11
David Prêtre/Albedo



Un homme
sentait
son moi futur
l’observer depuis son souvenir.

«LE TRAVAIL DES FEMMES EST ESSENTIEL»

La Conférence des femmes d'Unia a réuni à Lucerne, deux jours durant, 130 déléguées. Points forts d'une rencontre sur fond de crise sanitaire

Textes Sonya Mermoud

Venues de toutes les régions de Suisse, 130 déléguées se sont retrouvées les 2 et 3 octobre derniers à Lucerne autour du thème «Le travail des femmes est essentiel». Cette 10^e Conférence des femmes d'Unia, précise Aude Spang, secrétaire à l'égalité au syndicat, a rencontré un vif succès. Tant en termes de participation et de représentativité – nombre de personnes issues de la migration ont pris part à ces deux journées de réflexion – que d'un point de vue de l'organisation collective féministe et syndicale. Au menu de ce week-end de travail, une discussion nourrie sur l'importance de revaloriser les professions dites féminines. Les participantes se sont penchées en particulier sur la situation des employées du commerce de détail et des soins, domaines fortement mis sous pression par la crise sanitaire. «Les conséquences du Covid-19 ont souligné l'importance de ces métiers pour assurer le bon fonctionnement de la société. Une grande partie des travailleuses de ces secteurs sont demeurées constamment au front, même au plus fort de la pandémie. Elles occupent pourtant des postes parmi les plus précaires et les plus mal rémunérés», commente la syndicaliste. L'assemblée est revenue sur les principaux problèmes recensés. Dans les magasins, le manque de contrôles relatifs au nombre de clients autorisés, de protections ou encore le non-respect de la distance sociale ont mobilisé Unia. Le syndicat a précisé avoir reçu des milliers d'informations du terrain, inspecté des centaines de commerces et obtenu des améliorations dans de nombreuses enseignes.

HAUSSE DES SALAIRES ET PRIME DE DÉVOUEMENT

Situation plus que critique également dans le domaine de la santé. Le personnel soignant a non seulement dû affronter une surcharge de travail – alors qu'en temps normal, il se trouve déjà en sous-effectifs – mais aussi œuvrer dans des conditions de dangerosité accrue en raison d'un matériel

de protection clairement insuffisant. Les métiers de services essentiels feront l'objet d'une journée d'action, le 31 octobre prochain à Berne et dans toute la Suisse (voir aussi ci-dessous). Les femmes d'Unia demanderont une hausse des salaires, plus de personnel et de temps. «Les applaudissements c'étaient bien, mais il est temps aujourd'hui d'agir», souligne Aude Spang. Outre une augmentation des rémunérations pour toutes les personnes concernées et une prime de dévouement, les revendications porteront sur des revenus mensuels atteignant au minimum 4000 francs x 13 et l'arrêt des dérégulations. Unia exige également une meilleure protection des employés via des conventions collectives de travail de branches de force obligatoire dans toute la Suisse.

QUATUOR DE CHOC

Le week-end lucernois a également permis aux participantes de préparer le prochain congrès d'Unia, prévu en juin 2021. Revendication centrale: des structures féminines fortes et une politique syndicale axée sur les préoccupations des femmes. Une exigence qui se justifie par l'augmentation de la représentativité des travailleuses au sein du syndicat. En 2004, elles formaient 18% de ses membres. Ce chiffre s'élève aujourd'hui à 26% et la tendance à la hausse se poursuit. Cette évolution s'est aussi reflétée à la tête d'Unia, avec trois femmes siégeant au comité directeur. En vue des élections, les déléguées ont réitéré leur confiance aux dirigeantes déjà en place, soit Vania Alleva, présidente du syndicat, Véronique Polito et Renate Schoch. Elles soutiennent de surcroît la candidature d'une quatrième aspirante, Bruna Campanello, coresponsable du secteur Arts et métiers. Leur nomination entraînerait, pour la première fois dans l'histoire d'Unia, une gouvernance majoritairement féminine, celle-ci comptant sept membres au total. «Une démonstration de plus de l'engagement d'Unia sur les questions de l'égalité. Une reconnaissance claire des compétences des femmes qui a aussi valeur de modèle à l'extérieur», se réjouit la syndicaliste.



NADIA SCHÄERLI



Les déléguées des groupes d'intérêt femmes d'Unia sont motivées à faire avancer leurs revendications après deux jours de discussions à Lucerne, marquées par la crise sanitaire et l'engagement féminin dans les professions s'étant retrouvées en première ligne ces derniers mois.

La rencontre a encore débouché sur la rédaction d'une résolution relative à AVS21 (voir encadré) et au changement de présidence de la Commission des

femmes. Après quinze années consacrées à cette fonction, Ursula Mattmann-Alberto, infirmière de profession et connue pour sa forte implication en

faveur des droits des salariées, a passé le témoin. Lui succède Eleonora Falla, formatrice d'adultes, politologue et membre du syndicat de longue date. ■

65 ANS, C'EST NON!

Hors de question d'augmenter l'âge de la retraite des femmes. A l'unanimité, les déléguées d'Unia ont balayé cette proposition figurant dans le projet de réforme de stabilisation de l'AVS, AVS21, et validée par la Commission ad hoc en charge de son examen. La Conférence a qualifié cette position de «cynique et [d']irrespectueuse». Dans une résolution, elle a développé son point de vue, soulignant que les femmes affrontent de nombreux obstacles sur le marché du travail. «Faute de structures adéquates, nous subissons des interruptions de carrière pour élever nos enfants ou s'occuper de nos proches dans le besoin. Nous subissons du temps partiel non désiré et nos salaires continuent impunément à être plus bas que ceux des hommes, à valeur et travail égaux. Nous sommes majoritairement actives dans les professions aux bas salaires (...) et nos fins de carrière sont souvent difficiles.» Pour Aude Spang, refuser un an de plus, c'est refuser que cet état de fait, déjà particulièrement injuste, empire. «Les femmes sont discriminées à toutes les étapes de leur vie. Nous devons déjà corriger cette situation.» La syndicaliste rappelle encore que nombre de travailleuses ne disposent que d'une maigre prévoyance professionnelle. «L'absence de reconnaissance des tâches qu'elles fournissent gratuitement tout au long de leur parcours a un fort impact sur les rentes LPP.» Un tiers des femmes n'a en outre que l'AVS pour vivre. Aussi les déléguées ont exigé une augmentation de cette dernière via l'initiative populaire syndicale en faveur d'une 13^e rente AVS. ■

Les soignants iront à Berne réclamer leur prime corona

Douze syndicats et associations professionnelles de la santé, dont Unia, préparent une semaine de mobilisation du 26 au 31 octobre

Jérôme Béguin

Leur engagement et leur sacrifice ont été acclamés durant des semaines par une bonne partie de la population sur les balcons. Mais à ce jour, les personnels de la santé attendent toujours une prime en reconnaissance du travail accompli. Nombre de pays européens ont accordé une compensation financière aux soignants actifs et exposés à la première vague et, en Suisse, les CFE, La Poste ou de grands distributeurs ont attribué un bonus aux employés envoyés au front alors que le matériel de protection faisait défaut. Les employeurs et les autorités cantonales de la santé ont, eux, pour l'heure, écarté les demandes en ce sens. «Quelques EMS ont offert, de manière autonome, une prime. Le Grand Conseil fribourgeois a, de son côté, accepté le principe, mais rien n'a encore été distribué et seul l'hôpital est concerné. Et il semblerait, mais ce n'est pas confirmé, qu'un hôpital en Suisse alémanique réfléchisse à une prime réservée au personnel des soins intensifs. Pour le reste, il n'y a pas de prime,

rien; c'est plutôt l'inverse qui est en vue: des économies. C'est pour cela que nous nous mobilisons», explique Beatriz Rosende. Cette secrétaire centrale du Syndicat des services publics (SSP) est l'une des chevilles ouvrières de la semaine de mobilisation dans la santé prévue du 26 au 31 octobre. Douze syndicats et associations professionnelles du secteur, dont Unia, préparent ensemble des actions dans les cantons et un grand rassemblement est convoqué le 31 octobre sur la place Fédérale. Outre une prime corona, qui pourrait prendre la forme d'un salaire mensuel supplémentaire, la coalition d'organisations de la santé réclame un droit de participation plus étendu sur le lieu de travail. «Nous voulons avoir un mot à dire sur l'organisation des soins, le but étant d'avoir un service public le meilleur possible et de stopper l'objectif de rentabilité financière qui s'impose partout au détriment des conditions de travail et de la qualité des soins», indique Beatriz Rosende. La troisième revendication de la coalition concerne les conditions de travail, des mesures

concrètes sont demandées pour répondre à la pénurie de personnel. «Durant la première phase du Covid-19, la Loi sur le travail a été suspendue pour le personnel hospitalier parce que les dotations en personnel sont beaucoup trop faibles pour affronter une crise sanitaire», rappelle notre interlocutrice. Le minutage des soins est en particulier montré du doigt. «Les personnels de santé sont pris entre les contraintes de l'employeur et celles de patients demandant à ce qu'on s'occupe correctement d'eux. Ces derniers sont tous différents, discuter avec eux de leur situation fait aussi partie des soins, on ne peut les réduire à des objets comme si l'on était sur une chaîne. Ces patients ont des attentes et de ne pouvoir y répondre impose aux soignants une charge psychologique rude.» ■

Pour participer à l'action sur la place Fédérale le 31 octobre à 14h30, et pour des raisons sanitaires, une inscription est obligatoire sur: solidarite.unia.ch/journeedaction

ÉGALITÉ FENACO JOUE LA TRANSPARENCE SUR LES SALAIRES

Assurer une égalité salariale dans les faits: une volonté manifestée par la société coopérative Fenaco qui, avec les syndicats Unia et Syna, a créé une commission paritaire dans ce but. Cette dernière va mener des contrôles via l'outil informatique ad hoc de la Confédération auprès des 4500 employés couverts par la Convention collective de travail. «Nous avons conclu un accord spécifique sur la question de l'égalité et bénéficions d'une bonne collaboration avec Fenaco», souligne Teresa dos Santos Lima-Matteo, responsable de la branche alimentaire d'Unia. L'inspection concerne un panel de personnes œuvrant dans les entreprises appartenant à Fenaco et se veut fine et qualitative. Elle prendra aussi en compte, via l'analyse d'exemples particuliers, différents paramètres comme celui relatif à la classe salariale dans laquelle a été mis un travailleur à son engagement. En 2016, Fenaco et les syndicats avaient déjà procédé à ce type d'enquête alors limitée au personnel de la maison mère. «La coopérative avait obtenu une bonne évaluation. Aucune discrimination n'avait été constatée», indique la collaboratrice d'Unia. Entrée en vigueur en juillet dernier, la révision de la Loi sur l'égalité exige des entreprises comptant plus de 100 travailleurs qu'elles effectuent des contrôles des rémunérations. Et qu'elles corrigent au besoin les injustices. «Les entreprises ont un devoir de diligence. Si les résultats sont mauvais, elles doivent prendre des mesures, au risque que des plaintes soient déposées», note encore Teresa dos Santos Lima-Matteo, précisant qu'Unia discute aujourd'hui avec d'autres sociétés prêtes à procéder en partenariat à ces examens. Les conclusions de l'enquête effectuée à Fenaco seront communiquées au deuxième trimestre 2021. ■ SM



Unia Transjurane

Nouvelle adresse à St-Imier

Dès le 1er novembre 2020, nous accueillerons nos membres et assuré-e-s à la Rue Francillon 20.

Du lundi 26 au vendredi 30 octobre nos bureaux et permanences seront fermés en raison du déménagement.

Nous restons joignables au:

☎ 0848 421 600

✉ Syndicat: transjurane@unia.ch
Caisse: st-imier.cc@unia.ch

Unia Transjurane - 0848 421 600 - transjurane@unia.ch

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, David Prêtre, Jean-Claude Renwald, Daniel Sürli

PHOTOGRAPHES
Thierry Porchet, Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 58 164 exemplaires

VOUS VOUS INTÉRESSEZ à l'actualité du monde du travail? **VOUS ÊTES SENSIBLES** aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés? **VOUS SOUHAITEZ** une information à l'échelle romande, nationale et internationale? **ABONNEZ-VOUS**

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

☐ Je souscris un abonnement standard à *L'Événement syndical* (60 fr. par an)

☐ Je souscris un abonnement de soutien à *L'Événement syndical* (100 fr. par an)

☐ Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom, adresse

Coupon à retourner à *L'Événement syndical* - place de la Riponne 4 - 1005 Lausanne
forum@evenement.ch - Tél. 021 321 14 60



Quand les multinationales causent des dommages, elles doivent en répondre!

Les multinationales dont le siège se trouve en Suisse enfreignent encore et toujours les droits de l'homme et du travail et polluent l'environnement par leurs activités à l'étranger.

OUI!

Le 29 novembre, votez oui à l'initiative pour des multinationales responsables.

Avec Unia, soutenez la campagne! Commandez gratuitement du matériel de campagne (drapeaux, triangles pour le vélo, dépliants, autocollants, affiches)! Participez à la grande campagne de cartes postales! Rejoignez votre comité local!



www.unia.ch/initiative-multinationales



AVIS À NOS LECTRICES ET LECTEURS!

En raison des vacances scolaires, *L'Événement syndical* ne paraîtra pas la semaine prochaine. Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 28 octobre. ■ La rédaction



SIMPLEMENT! MIEUX

LIRE. ÉCRIRE. CALCULER. ORDINATEUR.

Cours de lecture, d'écriture, de calcul pour adultes parlant français

0800 47 47 47 www.lire-et-ecrire.ch



Association Lire et Ecrire

LE COURRIER

Votre abonnement, la garantie d'un média indépendant

Essai 2 mois Web: CHF 19.-

Essai 2 mois Combi*: CHF 29.-

Essai 2 mois 5 jours**: CHF 39.-

lecourrier.ch | 022 809 55 55

*web + papier le weekend / **papier + web

«NOUS SOMMES LÉGITIMÉS PAR CE VOTE»

Plusieurs associations de migrants, emmenées par Unia, se sont engagées contre l'initiative de l'UDC rejetée le 27 septembre. Bilan

Sylviane Herranz

Presque 2 millions de citoyens suisses ont rejeté, dans les urnes, l'initiative de l'UDC «pour une immigration modérée» le 27 septembre dernier. Soit 61,7% des votants. Un résultat, salué par tous les syndicats, qui préserve la libre circulation des personnes entre les pays de l'Union européenne et la Suisse ainsi que les mesures d'accompagnement mises sur pied pour éviter la pression sur les salaires. Pour les migrantes et les migrants, ce sont les droits acquis dans le cadre de cet accord de libre circulation qui sont sauvegardés. Une vaste alliance d'associations d'immigrés s'était réunie autour d'un manifeste intitulé *La solidarité au lieu de l'exclusion* pour mener la campagne contre l'initiative de l'UDC, dont les intentions visaient une nouvelle fois à mettre en concurrence les travailleurs et à les diviser. Le Groupe d'intérêt migration d'Unia a été un élément moteur de cette alliance. Comment apprécie-t-il aujourd'hui le rejet de cette initiative? «Nous sommes extrêmement satisfaits du résultat du 27 septembre, non seulement sur le texte de l'UDC, mais également sur le salaire minimum de 23 francs l'heure à Genève et sur le congé paternité qui concernent les droits de toutes les travailleuses et travailleurs suisses ou immigrés», réagit Marie Saulnier Bloch, secrétaire spécialisée d'Unia en matière de migration. Elle souligne aussi l'ampleur du Non à l'initiative de

l'UDC: «Nous pensions qu'elle serait refusée. Mais tout l'enjeu de la votation était la force du rejet. Or, avec ce résultat de presque 62%, l'objectif est atteint. Ce non clair et net, six ans après l'acceptation de justesse de l'initiative de l'UDC sur l'immigration de masse, nous réjouit. La défaite du parti populiste est cuisante.»

AU CŒUR DU COMBAT SYNDICAL

Marie Saulnier Bloch revient sur l'importance de la lutte contre cette initiative: «Elle concernait les principes mêmes de nos racines syndicales. Nous sommes là pour défendre collectivement et individuellement toutes et tous les salariés face aux vellétés du patronat et des partis de droite pour diviser les travailleurs. Nous ne sommes pas dupes, et le peuple suisse non plus. Le résultat de la votation est la preuve qu'il est possible de rejeter une attaque quand l'intérêt de toutes et tous est en jeu.» Et la secrétaire spécialisée de saluer la conjonction des forces obtenues afin de faire face à l'UDC qui, estime-t-elle, n'en a pas pour autant été affaiblie par la votation. De nouvelles attaques de ce parti contre les migrants pourraient-elles voir le jour? «J'imagine que oui, c'est dans son ADN. Mais de notre côté, on peut trouver des alliances, on sait se mobiliser. La thématique des conditions de vie, de travail, de statuts nous appartient, ce n'est pas celle de l'UDC. Nous sommes légitimés par ce vote, mais le combat sera long.» Si le discours d'Unia durant la campagne a été très clair sur la nécessité

d'un renforcement des droits plutôt qu'un affaiblissement, il reste le défi des discriminations persistantes, note Marie Saulnier Bloch qui, sur ce point, explique qu'il est important de se renforcer en restant cohérents: «Si, parmi nous, des personnes subissent des conditions de travail indignes, cela nous concerne tous et nous devons agir. C'est le cœur même du combat syndical.»

LUTTES À VENIR

Quant aux enjeux pour l'avenir immédiat des migrants, en lien avec la forte précarisation subie avec la crise sanitaire, les risques de révocation de permis de travail en cas de perte d'emploi ou de demande d'aide sociale, la secrétaire en matière de migration rappelle



UNIA

Fin août, des associations de migrants se réunissaient à Berne, au siège d'Unia, pour débattre des problèmes soulevés par l'initiative de résiliation de l'UDC et lancer un manifeste. A cette occasion, une fresque murale a été réalisée pour honorer les migrants et la place qu'ils occupent en Suisse.

Cours pour maçons portugais et espagnols

Les travailleurs du gros œuvre de certains cantons, ainsi que les temporaires, peuvent se perfectionner au pays durant l'hiver

Sylviane Herranz

Les cours de formation pour les maçons espagnols et portugais rentrant au pays en hiver auront de nouveau lieu en début d'année prochaine, du 4 janvier au 26 février 2021. Ces cours de perfectionnement de huit semaines permettent à ceux qui y participent d'acquérir des connaissances sur les méthodes et les matériaux de construction utilisés en Suisse. Au retour, le travailleur percevra le salaire d'un ouvrier qualifié, ce qui représente pour la plupart une hausse de quelques centaines de francs par mois. Ce perfectionnement est destiné aux maçons soumis au Parifonds, le fonds de formation du secteur principal de la construction des travailleurs des cantons de Fribourg, du Jura et de Berne pour ce qui concerne la Suisse romande. Cette formation ne s'adresse pas aux ouvriers des autres cantons romands, qui disposent de leurs propres systèmes paritaires, à l'exception des travailleurs temporaires, dont les cours sont reconnus par les instances de la CCT de location de services. La formation a lieu à Saint-Jacques-de-Compostelle pour l'Espagne, et

à Lisbonne et Porto pour le Portugal. Il revient à l'employeur d'inscrire son ouvrier*. Un formulaire est disponible sur le site de la Société suisse des entrepreneurs (voir ci-dessous). Les frais de cours sont pris en charge par le Parifonds ou, pour les temporaires, par Temptraining, le fonds de formation de la CCT. L'ouvrier fréquentant le cours reçoit une indemnité journalière de 200 francs, pour autant qu'il y ait droit. Il est donc impératif de se renseigner auprès de son employeur, du Parifonds ou du syndicat Unia pour vérifier si les conditions sont remplies. Le programme s'articule autour de formations de base en coffrages, maçonnerie et canalisations, modules intégrant également la sécurité au travail et la lecture de plans. Ces cours au pays existent depuis des années. Les maçons les ayant suivis sont enthousiastes, à l'instar de Hélder Castro, qui témoignait en septembre dans *Horizon*, la publication d'Unia dans les langues de l'immigration: «Apprendre les méthodes utilisées en Suisse est important pour être de bons professionnels. La formation contribue à ce que notre travail soit plus valorisé. Les Portugais travaillent dur sur les



NEIL LABRADOR/ARCHIVES

chantiers, mais ce n'est pas suffisamment reconnu. Nous dépendons de la bonne volonté des chefs et beaucoup en abusent. Des ouvriers ont peur et ne se défendent pas. Bien sûr, la situation est complexe, le droit du travail nous protège peu. Mais connaître la langue locale et avoir une meilleure formation nous permet de nous sentir plus sûrs et augmente notre confiance en soi. C'est aussi pour cela que le cours est important.» ■

Plus d'informations sur:

- Le site de la SSE: baumeister.ch/fr onglet «formation continue et cours».
- Le site de la CCT location de services: tempservice.ch/fr onglet «temptraining».

*Le délai d'inscription est fixé au 4 novembre.

POING LEVÉ

LAISSONS UN JUGE DERRIÈRE CHAQUE FLIC

Par Jérôme Béguin

Un référendum a été lancé la semaine dernière contre la Loi sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme que le Parlement vient de mettre sous toit. La Jeunesse socialiste, les Jeunes Verts, les Jeunes Vert'libéraux et le Parti pirate, qui composent le comité, s'opposent à un texte qui permettra à l'Office fédéral de la police d'agir sur la seule base d'indices d'une potentielle dangerosité et ce sans contrôle judiciaire. La police fédérale aura les mains libres pour, entre autres, soumettre des individus n'ayant commis aucun acte pénalement répréhensible à des interrogatoires, les obliger à porter un bracelet électronique, à pointer à un poste de police, les confiner sur un périmètre déterminé ou encore les assigner à résidence. Si cette dernière disposition sera applicable dès l'âge de 15 ans, les autres concerneront aussi les jeunes à partir de 12 ans. Il s'agit d'une violation de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et vaut à notre pays, qui abrite à Genève le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, de sévères critiques de l'ONU. Ceux qui seront pris dans les mailles de la police pourront bien déposer un recours en justice, mais il n'aura pas d'effet suspensif et il faudra faire la preuve devant un tribunal que l'on n'est pas coupable alors que l'on n'est officiellement accusé de rien... Ce qui est pour le moins kafkaïen. Dans une lettre ouverte, une soixantaine de professeurs de droit ont tenté d'alerter les parlementaires: en détruisant la présomption d'innocence, la nouvelle loi sape l'Etat de droit. En vain. Une majorité du Parlement a choisi d'ouvrir la porte à l'arbitraire.

La menace terroriste à l'encontre de notre pays est-elle si forte qu'il faille restreindre nos libertés? Faut-il combattre le terrorisme par l'Etat de droit et la démocratie, ou par l'Etat d'exception et un régime policier? Le référendum, s'il aboutit, aura le mérite de porter le débat sur la place publique.

Dans un pays qui a surveillé et fiché des centaines de milliers de ses citoyens durant des décennies, il y a de quoi être méfiant. Surtout que la définition du terrorisme donnée par la nouvelle loi entretient le flou: «On entend les actions destinées à influencer ou à modifier l'ordre étatique et susceptibles d'être réalisées ou favorisées par des infractions graves ou la menace de telles infractions ou par la propagation de la crainte.» On nous dit que ce sont les apprentis terroristes islamistes qui sont visés, mais il ne sera guère difficile, avec une telle base légale, de prendre des mesures à l'égard de tous ceux qui cherchent effectivement à «modifier l'ordre étatique», qu'ils soient militants de gauche, pour le climat ou syndicalistes. Avec cette loi des suspects, le pouvoir helvétique semble renouer avec ses vieux démons. Restons prudents, signons ce référendum afin de laisser un juge garder un œil sur chaque flic. ■

TRAVAILLER OU MOURIR DE FAIM

Les résultats du Sondage d'opinion mondial 2020 de la Confédération syndicale internationale ont été présentés lors d'un webinaire le mois dernier. Face à la précarité grandissante, les travailleurs réclament un vrai contrat social

Textes Manon Todesco

Consultés peu avant la crise sanitaire, 75% des travailleurs interrogés ont vu leurs revenus stagner ou baisser. Voici le chiffre clé qui ressort du Sondage d'opinion mondial 2020 de la Confédération syndicale internationale (CSI), réalisé dans seize pays du monde représentant 56% de la population adulte mondiale, entre le 12 février et le 9 mars derniers. Covid-19 oblige, les résultats de l'enquête ont été présentés lors d'un webinaire le 13 septembre.

Mené pourtant juste avant la pandémie, le sondage montre déjà un monde fortement précarisé où règne une grande anxiété relative à l'emploi et une perte de confiance en les gouvernements, mais aussi une envie claire que les choses changent.

«Les effets économiques du coronavirus viennent s'ajouter à une crise déjà présente où de piètres salaires côtoient des emplois précaires, introduit Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI. Une personne sur deux n'a pas la possibilité d'épargner en cas de difficultés à venir et compte sur chaque salaire pour survivre. Alors que le coronavirus se propageait, ne disposant d'aucune économie ni d'aucun filet de sécurité, des millions de personnes n'ont eu d'autre choix que de travailler ou de mourir de faim.»

Les angoisses sont nombreuses pour la population active aux quatre coins

du monde. «Plus de deux tiers des sondés se disent notamment préoccupés par le changement climatique et les licenciements», poursuit la syndicaliste, qui ajoute qu'une personne sur deux estime que la situation économique de son pays est mauvaise.

AGIR ENSEMBLE

Dans ce contexte, les travailleurs se sentent impuissants et estiment à plus de 60% avoir trop peu d'influence sur l'économie mondiale. A l'inverse, ils sont une majorité à penser que le système est favorable aux riches et aux intérêts des entreprises. «La colère est vive, car le contrat social a été brisé sur tous les continents», observe Sharan Burrow.

Comment faire pour changer les choses? Pour la CSI, les résultats de cette enquête indiquent clairement aux gouvernements qu'ils doivent collaborer avec les syndicats et la société civile pour garantir des plans de relance qui restaurent la confiance et encouragent la résilience. «Pour une transition juste et une décarbonisation de l'économie, nous devons travailler tous ensemble pour promouvoir la paix et les emplois, complète la secrétaire générale. Et la bonne nouvelle, c'est que deux tiers des personnes interrogées pensent que les syndicats ont un rôle important à jouer là-dedans.»

Chacun doit aussi prendre ses responsabilités. «Pendant la pandémie, les grandes entreprises internationales



Perdre son emploi, c'est pour la grande majorité des travailleurs dans le monde la perte d'un revenu permettant d'avoir une vie digne ou même pour beaucoup de se nourrir. Le sondage réalisé par la CSI montre que la forte précarisation du travail avait déjà débuté avant la crise du coronavirus.

de technologie n'ont fait que renforcer leur puissance et leur suprématie. La population plébiscite des actions gouvernementales: plus de deux tiers des personnes veulent que leur gouvernement agisse et augmente les

impôts payés par ces entreprises, et autant (66%) déclarent qu'elles soutiendraient une hausse du nombre de réglementations auxquelles elles sont soumises. Les citoyens et les gouvernements ne doivent pas se laisser ber-

ner par le pouvoir des entreprises. Les conséquences pour les droits et la démocratie sont trop graves pour être ignorées», a conclu Sharan Burrow. ■

DES EXEMPLES DE GESTION DE CRISE

Le webinaire s'est poursuivi par des témoignages de syndicalistes d'Autriche, d'Argentine et du Nigeria, exposant l'approche des différents gouvernements pour faire face au Covid-19. Tous se sont accordés sur le fait que seules l'organisation des travailleurs et la solidarité syndicale internationale contraindront les gouvernements à dialoguer et à protéger les travailleurs.

AYUBA WABBA, PRÉSIDENT DU SYNDICAT CONGRÈS DU TRAVAIL DU NIGERIA

«Au Nigeria, 70% des travailleurs n'ont pas de protection sociale et la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté. Avec la crise sanitaire, beaucoup d'emplois ont été mis sous pression, il y a aussi eu des gros problèmes en matière d'équipements de protection individuelle qui manquaient pour protéger les travailleurs. Sans parler du désastre économique et de l'inflation qui ont suivi. Nous avons demandé au gouvernement qu'il investisse massivement dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Et nous demandons un dialogue social tripartite, comme le prône l'OIT, afin de mettre en place un nouveau contrat social qui protège nos travailleurs.»

GERARDO MARTÍNEZ, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UNION OUVRIÈRE DE LA CONSTRUCTION DE LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE (UOCRA)

«Ici, la population n'a pas été égale face au virus, notre société est très inégalitaire, partagée entre des gens très pauvres et des gens très riches. La moitié de notre population active se retrouve plongée dans la précarité. Si nous ne l'avons pas tous vécu de la même manière, nous en avons tous souffert. En Argentine, nous avons la chance d'avoir un gouvernement progressiste et social, qui a ouvert le dialogue tripartite. Une série de mesures positives ont été mises en place, comme le revenu familial d'urgence dont 9 millions de personnes ont bénéficié. Les travailleurs se sentent écoutés. Pour s'en sortir, les Etats vont devoir institutionnaliser ce dialogue social.»

WOLFGANG KATZIAN, PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION AUTRICHIENNE DES SYNDICATS

«Le marché du travail autrichien s'est détérioré à cause de cette crise. Le chômage est à son plus haut niveau depuis l'après-guerre, à savoir 400 000 personnes soit 5,5% de la population active. Notre partenariat social, qui était jugé dépassé, a connu une résurrection. Nous avons réussi à trouver des accords, sous les applaudissements du gouvernement et des médias, en évitant notamment à 1,3 million de personnes de perdre leur emploi et en obtenant du gouvernement qu'il étende le travail à court terme indemnisé entre 80% et 100% (sorte de chômage partiel, *ndlr*). Nous avons également réussi à protéger les travailleurs à hauts risques en mettant en place un congé payé. Les négociations sont encore en cours, car toutes nos revendications n'ont pas été entendues, comme le versement d'une prime unique de 1000 euros pour ceux qui ont été au front ou encore l'augmentation de l'indemnité chômage (75% au lieu des 55% actuels). Nous avons encore beaucoup de choses à résoudre. Nous devons être solidaires et nous assurer, partout, que ce ne sera pas aux travailleurs de payer la crise!» ■

LE SONDAGE EN CHIFFRES

- **76%** des répondants s'accordent sur l'insuffisance du salaire minimum pour vivre.
- **Près de la moitié** des personnes pensent qu'il est peu probable que la génération future trouve un emploi décent.
- **Plus d'un tiers** des personnes interrogées ont été directement ou indirectement touchées par le chômage ou une réduction du temps de travail.
- **70%** souhaitent que les gouvernements agissent plus pour augmenter les salaires des travailleurs.
- **73%** pensent que les gouvernements devraient en faire davantage pour veiller à ce que les entreprises paient équitablement leur part d'impôts.
- **74%** estiment que les autorités devraient créer des emplois en investissant dans les soins pour les personnes âgées, les personnes handicapées et les enfants d'âge préscolaire. ■

EN UN CLIN D'ŒIL

«LES RÉFUGIÉS SONT LES BIENVENUS»



«Nous avons de la place! Les réfugiés sont les bienvenus!» : Voilà le message véhiculé samedi dernier par plusieurs centaines de manifestants réunis à Berne pour exiger l'accueil immédiat d'exilés du camp de Moria, sur l'île de Lesbos, en Grèce. Rappelons que ce lieu insalubre et misérable, occupé par plus de 12 000 personnes alors qu'il était prévu pour 3000, a brûlé le 9 septembre dernier. Ses habitants sont alors restés plusieurs jours dans la rue, sans aide, bloqués par la police et des groupes d'extrême droite leur interdisant l'accès aux villes, rapportent les ONG à l'origine du rassemblement national. Les migrants ont depuis été relogés dans un camp de l'OTAN, «clôturé avec du fil barbelé, gardé par la police



et l'armée, et composé de tentes instables, dangereusement proches de l'eau, installées sur un ancien site militaire». Une situation inhumaine aux frontières de l'Europe, dénoncée par les militants qui ont demandé au Conseil fédéral de réagir en conséquence, en recevant immédiatement des réfugiés. Les activistes ont exigé une politique migratoire «qui protège la dignité et les droits de tous», en appelant à la responsabilité du gouvernement et à une solidarité urgente et essentielle. Cette requête avait déjà été formulée en juin dernier par 132 organisations et 50 000 personnes signataires d'une pétition réclamant l'évacuation des camps grecs de la honte. ■ SM/photos Olivier Vogelsang

«RESTONS UNIS, POUR DES LUTTES VICTORIEUSES»

Les travailleurs de l'industrie de l'Arc lémanique d'Unia Vaud ont tenu leur première assemblée générale consacrée principalement à l'importance du syndicat et au travail temporaire

Textes Sylviane Herranz

Une bonne quarantaine de salariés, membres Unia de diverses entreprises de la région, se sont retrouvés ce jeudi de la mi-septembre à Lausanne pour la première assemblée générale annuelle du secteur de l'industrie de l'Arc lémanique. A distance sanitaire réglementaire dans la grande salle de la Maison du peuple, les salariés de Bobst, Vetropack, Boston Scientific, GSK, Matisa, Tesa, Sapal, Maillefer, Bombardier, Heraeus, Claessens, DFSA Tôlerie industrielle ou encore Bell, Cremo, les Salines de Bex ainsi que des travailleurs et des travailleuses de l'horlogerie, ont débattu de la situation dans leur branche. Mais auparavant, à la demande du comité de l'industrie, un premier point était fixé à l'ordre du jour: «Pourquoi le syndicat?» «Le syndicat, c'est vous, ce sont les membres actifs qui viennent aux assemblées et qui définissent la ligne sur laquelle nous, secrétaires, allons effectuer notre travail», lance Noé Pelet, responsable de l'industrie à Unia Vaud. Son collègue Abdeslam Landry propose deux définitions du syndicat: «La première dit que c'est une association qui défend les intérêts matériels et moraux des salariés. Et la deuxième que c'est une force appartenant aux travailleurs qui en font partie et qui la contrôlent eux-mêmes», précise-t-il, tout en disant sa préférence pour la seconde. «Qui prend les décisions? Qui dirige? Là est toute la question. C'est votre présence dans les instances qui fait le syndicat.»

NE PAS SE DÉSUNIR

«Très souvent, on oublie le lien entre le syndicat et la protection des ouvriers», lance un employé de l'entreprise Bobst. Il prend l'exemple de ce collègue croisé à la machine à café, qui lui dit qu'il va se retirer d'Unia, car celui-ci n'a jamais rien fait pour lui. «Je lui ai expliqué que, sans le syndicat, il travaillerait deux heures de plus par semaine aujourd'hui, qu'Unia s'est battu face au patronat contre cet allongement et pour améliorer la protection contre le licenciement des salariés âgés de 55 ans et plus dans la Convention collective de l'industrie des machines (MEM).

Le syndicat travaille dans l'ombre, et c'est de plus en plus difficile. Notre société nous invite à nous désunir pour que le patronat puisse mieux régner. On l'a vu avec le télétravail à cause du Covid-19. J'en étais un fervent défenseur, mais j'ai changé d'avis, le travail à distance est bon pour le patron car il nous sépare. Pour défendre les acquis gagnés par nos parents, nous devons rester unis.» Et le militant de conclure, avec conviction: «Si le syndicat est fort, la CCT sera forte, si le syndicat perd ses membres, si nous sommes divisés, le patron sera fort.» Délégué chez Sapal, Mike Nista approuve: «J'ai présidé les négociations de la convention MEM l'année passée. C'est vrai, pendant six mois nous nous sommes battus contre le patronat qui voulait augmenter le temps de travail. Et contre les autres syndicats prêts à accepter... Il y a cinq ans, nous avons dû rompre les négociations, les patrons voulaient instaurer un salaire minimum de 2600 francs dans notre CCT!» Celui qui est aussi président de la région Vaud d'Unia insiste sur la nécessité d'une bonne représentation de l'industrie dans le syndicat pour que le secteur ait son poids dans les décisions prises: «On a fusionné dans le passé deux organisations, de l'industrie et du bâtiment. Si on n'est pas là, demain Unia ne représentera plus que les gens du gros œuvre et des magasins. Motivez vos collègues à venir à nos assemblées!» En fin de séance, il présentera également les nouvelles structures proposées pour Unia Vaud, avec le transfert du pouvoir des sections aux secteurs. Un projet lancé l'an dernier déjà, qui sera soumis aux prochaines assemblées des sections.

TRAVAIL TEMPORAIRE PRÉOCCUPANT

Après avoir été interpellée par une ouvrière sur ses conditions de travail (voir ci-dessous), l'assemblée a fait le bilan de l'année écoulée. Un sujet s'est imposé: le travail temporaire. «Le constat de 2020, c'est qu'il y a beaucoup de précarité. Nous avons reçu des critiques sur la CCT de location de services qui ne ferait que valider cette précarité. Mais attention, on ne peut pas la jeter, il y a des protections, même si elle doit être améliorée», souligne Abdeslam Lan-



OLIVIER VOGELSANG

Face aux salariés de nombreuses entreprises de l'Arc lémanique, le responsable de l'industrie d'Unia Vaud, Noé Pelet (debout à gauche), et Abdeslam Landry, secrétaire syndical, sont revenus sur le rôle du syndicat et son fonctionnement. Ils ont invité les membres à prendre la place qui leur revient pour décider des revendications et des orientations du syndicat.

dry, faisant remarquer que le travail temporaire est en plein essor, passant de 282 000 salariés en 2008 à 406 000 en 2018. «Cela a un impact dans l'ensemble des entreprises. Aujourd'hui, Swissstaffing, l'association patronale, menace de ne pas renouveler la CCT parce que l'on dénonce cette précarité. Ils disent que le travail temporaire rend service aux entreprises et à l'économie. Le vrai constat, c'est que le chiffre d'affaires des entreprises temporaires a presque doublé en dix ans.» Convertis en emplois plein temps, les 406 000 intérimaires représentent à peine 95 000 postes. «Cela veut dire que seule une petite partie des temporaires est à 100%, note Noé Pelet. Les gens ont très peu pour vivre. Ça doit nous éclairer sur une réalité: "On prend, on jette." Et dans l'industrie, c'est encore plus compliqué d'opérer un contrôle des rémunérations vu que les salaires minimums de la CCT location de services ne s'appliquent pas à ce domaine d'activité. Dès lors, il est du ressort de la tripartite vaudoise de déterminer le salaire d'usage de la branche, comme ça a été le cas pour Hilcona dans l'alimentaire, ce qui n'est pas une mince affaire. C'est très difficile de défendre les intérimaires, les gens ont peur de voir leur mission non reconduite. Les entreprises de location de services profitent de cette réalité pour baisser les salaires.» Et le syndicaliste de parler de ces travailleurs de Bobst qui, après vingt ou trente ans de boulot, ont été mis à la porte dans les années 2010, et reviennent aujourd'hui dans l'entreprise comme temporaires, avec 1500 ou 2000 francs de moins par mois. «C'est une injustice atroce!» Durant la crise du coronavirus, beaucoup d'intérimaires se sont retrouvés sur le carreau, ajoute Noé Pelet, qui appelle à leur syndicalisation. Et d'avertir les fixes: «Comme le montre l'exemple de Bobst, vous devez prendre conscience que vous êtes les temporaires de demain. Il y a un remplacement à long terme des fixes par les intérimaires. Chez Bombardier, il y avait 270 fixes et 700 temporaires.»

MÊMES DROITS POUR TOUS

«Que faire?, interroge un travailleur. Quels sont les liens du syndicat avec l'Etat, alors que ce dernier permet d'exploiter des gens en intérim à des salaires de 30% ou 40% inférieurs?» Mike Nista rappelle la position occupée il y a quelques années par les Assises de la place industrielle vaudoise mises sur pied par le groupe industrie

d'Unia et offrant une discussion régulière avec l'Etat. Des assises disparues depuis. Il appelle à se battre partout pour que les temporaires aient les mêmes droits que les fixes. L'assemblée a encore évoqué plusieurs luttes récentes, comme les neuf jours de grève chez Thermo Fischer et d'autres victoires obtenues par les travailleurs, soutenus par Unia, même s'il est difficile pour les secrétaires syndicaux de répondre dans l'urgence à toutes les demandes. Et Abdeslam

Landry de conclure: «Certaines entreprises, notamment du domaine de la pharma, ont doublé leurs productions durant cette crise sanitaire, d'autres utilisent cette situation du coronavirus pour restructurer et licencier des centaines de travailleurs, alors qu'elles ont bénéficié des indemnités RHT. N'oubliez pas que le syndicat est là pour vous, que vous pouvez faire appel à nous, pas seulement quand il y a de la casse mais bien avant, nous sommes là pour ça.» ■

EXPLOITATION ET PRÉCARITÉ DANS L'ALIMENTAIRE

Durant la discussion, une ouvrière, active dans le conditionnement de produits agricoles, interroge: «Est-ce normal de travailler six jours sur sept, de ne pas être payée pour les heures supplémentaires et de ne pas toucher de 13^e salaire?» La réponse vient de Noé Pelet: «Dans ce domaine, les conditions de travail sont extrêmement précaires. Les employeurs savent que, si ces gens perdent leur travail, toute leur famille est en danger. De plus, certaines entreprises de ce type, qui devraient être soumises à la Loi sur le travail, ont été placées dans ce canton sous le contrat-type de l'agriculture (CTT). C'est deux mondes diamétralement opposés! Avec ce CTT, le patron prend des migrants, les fait bosser extrêmement dur et, quand ils sont foutus, il les jette. C'est d'une violence extrême, à 3400 francs brut par mois pour 52 heures par semaine!» Le syndicaliste invite l'ouvrière à rejoindre le syndicat, seul moyen de ne pas rester seule dans l'entreprise, et à faire acte de prudence pour que le patron n'en sache rien. «Chez Hilcona, les travailleurs sont venus chercher le syndicat et nous avons obtenu une hausse des salaires», poursuit Noé Pelet. Sur proposition d'un militant, l'assemblée mandate le comité de l'industrie pour qu'il agisse par rapport à cette entreprise. ■



OLIVIER VOGELSANG

Mike Nista, au centre, a rappelé la lutte contre le patronat pour empêcher de travailler deux heures de plus dans l'industrie des machines.

GENÈVE LE GRAND CONSEIL VEUT SAUVER LA TUILERIE DE BARDONNEX



OLIVIER VOGELSANG

A Genève, les ouvriers de la Tuilerie et briqueterie de Bardonnex, qui se battent depuis cet été pour sauver leur usine menacée de fermeture par la direction du groupe Gasser Ceramic, ont reçu le 2 octobre dernier l'appui du Grand Conseil. Les députés ont approuvé à une écrasante majorité la motion de Pierre Vanek invitant le Conseil d'Etat à «tout mettre en œuvre» pour sauver le site, ses emplois et son patrimoine. «Il faut intervenir pour éviter le démantèlement d'ici à la fin de cette année de cette entreprise», a lancé l'élue d'Ensemble à Gauche en brandissant une de ces fameuses tuiles jaunes qui couvrent nombre de monuments historiques dans la région. «Je veux que le Parlement donne un signal fort contre cette fermeture, émette un cri du cœur, un coup de gueule.» Le Conseil d'Etat a accueilli favorablement la motion par la voix du responsable de l'Emploi, Mauro Poggia: «Le contact a déjà été pris avec les propriétaires et les employés seront reçus prochainement. Nous souhaitons en savoir plus sur les conditions dans lesquelles il a été décidé de se séparer de cet outil de travail.» Les représentants du personnel et de leurs syndicats, Unia et Syna, devaient être reçus hier, mardi 13 octobre, par le président du Conseil d'Etat, Antonio Hodgers. Le même jour, une audience de conciliation était convoquée devant la Chambre des relations collectives de travail, le personnel exigeant l'organisation d'une véritable procédure de consultation. Enfin dans le canton de Vaud, Vincent Jaques, député et syndic de Morges, a déposé une interpellation au Grand Conseil. La tuile plate genevoise habille un tiers des toits historiques du canton. «Ce type de matériau visible partout dès qu'on lève la tête est complètement constitutif de notre identité. Tout doit être mis en œuvre pour le sauvegarder», estime le socialiste cité par 24 heures. ■ JB

LA FONCTION PUBLIQUE GENEVOISE VOTE LA GRÈVE

Le personnel refuse les mesures décidées par le Conseil d'Etat. Un débrayage est prévu ce jeudi et une journée de grève le 29 octobre

Jérôme Béguin

Ce sera la grève. Réuni en assemblée générale le 6 octobre, le personnel de la fonction publique genevoise et du secteur subventionné a donné mandat au Cartel intersyndical d'organiser un débrayage le 15 octobre et de déposer un préavis de grève pour le 29 octobre. Dans une résolution votée à l'unanimité moins une voix des quelque 500 participants à l'assemblée, les fonctionnaires et les employés du «Grand Etat» dénoncent des «attaques sans précédent» contenues dans le projet de budget 2021 présenté par le gouvernement cantonal. Pour combler le déficit, le Conseil d'Etat entend opérer une baisse linéaire de 1% sur tous les salaires durant quatre ans, suspendre leur indexation,

bloquer en 2021 et 2023 les annuités, soit les augmentations salariales, et réduire sa participation aux caisses de pension de la fonction publique. Selon le Cartel intersyndical, cumulées, ces mesures auraient pour conséquence de réduire en 2021 le salaire annuel de 2000 à 4100 francs selon la classe salariale. Au bout de quatre ans, la perte de salaire se monterait entre 17 000 et 31 200 francs, soit l'équivalent de 2 à 4 salaires mensuels enlevés. Ces «mesures brutales» sont d'autant plus injustes que la fonction publique a été fortement sollicitée depuis l'arrivée du Covid-19 et que la mauvaise situation financière de Genève incombe en premier lieu aux multiples réformes fiscales qui ont fait perdre l'équivalent d'un milliard de recettes – la dernière, liée à la RFFA, pèsera pour plus

de 200 millions dans le déficit –, alors que, comme le souligne la résolution adoptée, la «petite minorité la plus aisée du canton continue de s'enrichir». Le personnel estime que la décision de s'en prendre aux salaires est un «non-sens économique en termes de relance», qu'une «sortie solidaire de la crise est nécessaire» et que le Conseil d'Etat doit élargir l'assiette fiscale, en particulier en augmentant l'imposition des très hauts revenus ou en suspendant les exonérations octroyées aux plus riches à l'image du bouclier fiscal. Pour obtenir le retrait des projets du Conseil d'Etat et l'ouverture de négociations, un premier débrayage est organisé ce jeudi 15 octobre dès 15h avec une manifestation (rendez-vous à 15h30 à place Neuve). Il sera suivi d'une journée de grève le 29 octobre. ■



Quelque 500 personnes ont participé à l'assemblée du personnel de la fonction publique et du secteur subventionné, convoquée par le Cartel intersyndical le 6 octobre dernier.

BRÈVE

SUISSE LE SYNDICAT DES PILOTES D'EASYJET DEMANDE SON AFFILIATION À L'USS

Les pilotes d'Easyjet Suisse veulent rejoindre l'Union syndicale suisse (USS). Cet été, leur syndicat a déposé une demande d'affiliation. Représentant environ 90% des pilotes d'Easyjet, ce syndicat serait la première organisation de pilotes à rejoindre la fédération syndicale. Le comité de l'ESPA (Easyjet Switzerland pilots association) souligne que «le rattachement à l'USS nous renforce dans la perspective des discussions et négociations à venir sur la restructuration de l'entreprise», indique l'USS dans un communiqué.

«La situation est aujourd'hui difficile dans le secteur aérien comme dans bon nombre d'autres secteurs économiques en raison des restrictions liées à la lutte contre la pandémie. Il est plus que jamais nécessaire de défendre les emplois et les conditions de travail de l'ensemble des salariés de toutes les professions concernées, et de faire entendre leur voix», souligne la fédération syndicale. L'USS ajoute que bon nombre de salariés du secteur aérien sont déjà organisés dans l'une de ses fédérations, principalement chez Kapers et au SSP pour ce qui concerne le personnel de cabine. «En adhérant à notre fédération, les pilotes d'Easyjet donnent un signal important en faveur de la défense commune et solidaire des intérêts des salariés des compagnies aériennes», se réjouit Pierre-Yves Maillard, président de l'USS. La demande d'adhésion a reçu le soutien du comité de l'USS. Elle doit encore être approuvée par l'assemblée des délégués du 20 novembre prochain. ■ L'ES

COMMUNIQUÉ

RENTE-PONT LE RÉFÉRENDUM A ÉCHOUÉ, LA LOI DOIT RAPIDEMENT ENTRER EN VIGUEUR

Le référendum contre la prestation transitoire pour les chômeuses et les chômeurs âgés a officiellement échoué. Cette attaque, menée par un comité proche de l'UDC, n'a pas trouvé le moindre soutien auprès de la population, ni avant ni après la défaite dans les urnes de l'initiative de résiliation.

En décidant la création de cette prestation transitoire, le Parlement avait choisi d'offrir une alternative à l'aide sociale à des personnes qui ont travaillé durant toute leur vie et se retrouvent sans emploi juste avant la retraite. Le modèle initialement proposé à cet effet a été élaboré par les partenaires sociaux et le Conseil fédéral. La crise du coronavirus a prouvé, si besoin était, que les salariés de plus de 50 ans sont souvent les victimes de licenciements économiques. De fait, les derniers chiffres publiés le 8 octobre par le SECO montrent que le nombre de personnes de plus de 60 ans au chômage a augmenté de 41% par rapport à l'année dernière, une hausse qui est même de 45% pour les plus de 55 ans!

La nouvelle prestation transitoire est dès lors une urgence pour les personnes concernées. Et c'est maintenant qu'elles en ont besoin! Il faut donc que le Conseil fédéral fasse tout ce qui est en son pouvoir pour que la rente-pont devienne réalité dès le 1^{er} janvier 2021. Le gouvernement, l'administration et le Parlement ont élaboré la loi nécessaire au pas de charge. Elle ne doit pas rester lettre morte durant des mois. Il est évident qu'il faut du temps pour une mise en œuvre concrète et une ordonnance sérieuse; néanmoins, l'entrée en vigueur du droit légal à la rente-pont doit et peut être fixée au 1^{er} janvier 2021. ■ USS

AGENDA UNIA

ROMANDIE

TOURNOI DE PÉTANQUE

Annulation
En raison des mesures sanitaires, le tournoi syndical et amical romand de pétanque d'Unia, qui devait se dérouler à Fribourg le 25 octobre, est annulé. *D. Ropraz*

BIENNE

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Bienne: syndicat
Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h. Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h; vendredi fermé.
Bienne: caisse de chômage
Téléphone: lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 11h30. Guichet: lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h30.
Granges-Longeau: syndicat
Téléphone: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 9h à 11h et de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h. Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.
Granges-Longeau: caisse de chômage
Téléphone: lundi de 10h à 11h30, mardi à vendredi de 8h30 à 11h30. Guichet: lundi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: syndicat
Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h. Guichet: mardi et jeudi de 14h à 18h.
Lyss: caisse de chômage
Téléphone: lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30. Guichet: lundi de 13h30 à 17h et jeudi de 14h à 18h.

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut-être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRE DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 18h. Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. **Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.**

PERMANENCE PAPHYRUS

Le mercredi de 14h à 18h, uniquement sur rendez-vous. La permanence a lieu au syndicat.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds
Permanence administrative: de 10h à 12h du lundi au vendredi et de 15h à 18h du lundi au jeudi.
Permanence syndicale: de 15h à 18h les lundis, mercredis et jeudis.
Le Locle
Ouverture du bureau: les lundis de 9h30 à 12h; les mardis et jeudis de 9h30 à 12h et de 15h à 18h.
Permanence téléphonique: les lundis et mercredis de 8h à 12h les mardis et jeudis de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Fleurier

Ouverture du bureau: les lundis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h, les mardis de 9h30 à 12h et de 15h à 17h30.
Permanence téléphonique: les lundis, jeudis et vendredis de 8h à 12h, les mardis de 8h à 12 h et de 15h à 17h30.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.
Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.
Moutier: jeudi de 14h30 à 18h (présence d'un secrétaire syndical le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois).
Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.
Saint-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h (permanence administrative le jeudi). Fermé du 26 au 30 octobre.
Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.
Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.
Moutier: jeudi de 14h30 à 18h.
Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.
Saint-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h. Fermé du 26 au 30 octobre.
Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au vendredi de 9h à 12h.

SAINT-IMIER

NOUVELLE ADRESSE

Le syndicat et la caisse de chômage ont une nouvelle adresse à Saint-Imier.

Dès le 1^{er} novembre, les membres et assurés seront accueillis à la rue Francillon 20. En raison du déménagement, les bureaux et permanences **seront fermés du lundi 26 au vendredi 30 octobre**. Syndicat et caisse de chômage peuvent néanmoins être atteints au 0848 421 600 ou par mail à transjurane@unia.ch ou st-imier.cc@unia.ch.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00
Sion: 027 602 60 00
Martigny: 027 602 60 00
Monthey: 027 602 60 00

HORAIRE

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Lundi soir, de 17h à 19h.
Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.
Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.
Monthey: mardi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

VAUD

HORAIRE

Secrétariats
Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font **uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h**. Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.

Horaires téléphoniques:
Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.
Lundi après-midi de 13h30 à 17h.
Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.
Mercredi après-midi fermé.
Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80
Crisserie: 021 612 00 40
Morges: 021 811 40 70
Nyon: 022 994 88 40
Yverdon: 024 424 95 85
Le Sentier: 021 845 62 66
Vevey: 021 925 70 01
Aigle: 024 466 82 86

LA CÔTE

Assemblée des délégués et des délégués de la section
Chères et chers collègues,
Le Comité de section de la Côte a le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée des délégués annuelle qui se tiendra:
Mardi 3 novembre à 19h à la salle de conférence «Mont-Blanc», dans les locaux de Union Network International (UNI), av. Reverdil 8-10 à Nyon.
Ordre du jour: 1. Mot de bienvenue de la présidente. 2. Adoption du PV de l'AG du 21.05.2019. 3. Communications. 4. Présentation du projet de la nouvelle organisation de la Région Vaud: - Présentation des modifications du règlement de la Région; - Discussion; - Votation (vote consultatif). 5. Elections statutaires. 6. Thème: assurances sociales (AVS 13^e rente - LPP).

LE BRAS DE FER CONTINUE CHEZ LECLANCHÉ CAPACITORS

Toujours en grève, les employés refusent de reprendre le travail tant que la direction n'entre pas sérieusement en matière sur leurs revendications. Le dialogue est rompu

Manon Todesco

Toujours pas de solution trouvée chez Leclanché Capacitors Sàrl. En grève depuis le 30 septembre*, les douze travailleurs étaient encore mobilisés en début de semaine et exigeaient de leur employeur qu'il engage de vraies négociations.

Pour rappel, l'entreprise basée à Yverdon-les-Bains et fabriquant des condensateurs a annoncé il y a quelques semaines sa décision de délocaliser la production en Allemagne, laissant sur le carreau 17 employés. Les salariés ont, dans un rapport solide, proposé des alternatives pour sauvegarder les postes de travail, notamment l'éventuel rachat de l'entreprise par un repreneur, qui ont toutes été balayées. Après une procédure de consultation compliquée lors de laquelle le syndicat Unia accuse la société d'avoir violé les dispositions légales, les travailleurs ont décidé de débrayer, estimant avoir été floués par Mersen, le groupe français propriétaire de Leclanché Capacitors Sàrl.

Coup de massue, la semaine passée, le directeur du site en place depuis vingt ans a été destitué de ses fonctions. «Il connaît très bien les employés, il a créé des liens avec eux, l'ambiance était familiale», explique Nicole Vassalli, secrétaire syndicale Unia. «Il a été remplacé par une personne externe présentée comme un médiateur, mais vu son passif, il semble plutôt être un liquidateur.»

NÉGOCIATIONS BLOQUÉES

Après quelques jours de mobilisation, les lignes semblaient bouger. Le 7 octobre, des négociations ont été entamées entre la délégation syndicale et la nouvelle délégation du groupe Mersen. «La direction a confirmé qu'elle maintenait son projet initial de délocalisation et qu'elle ne souhaitait pas vendre la totalité du site de production d'Yverdon-les-Bains à un tiers», regrette la syndicaliste. Après plusieurs heures de discussion, les représentants des travailleurs ont apporté une propo-

sition concrète sur laquelle la direction a évoqué l'éventualité d'entrer en matière... si et seulement si les salariés reprenaient le travail immédiatement. Mais cela n'a pas été à leur goût. «En absence de garanties concrètes sur de véritables négociations et face à la fermeté de la partie patronale, les collègues ont décidé de poursuivre la grève», informe Nicole Vassalli.

A l'heure où nous mettions sous presse, lundi, un rassemblement de soutien avait lieu en fin d'après-midi devant le site de l'entreprise. Plu-

sieurs dizaines de personnes étaient présentes. «Aujourd'hui, nous demandons la reprise immédiate de véritables négociations entre les délégations syndicales et patronales», indique la syndicaliste. Selon nos informations, la direction aurait par ailleurs saisi l'Office de conciliation pour venir à bout du conflit. Affaire à suivre... ■

*Voir notre dernière édition.



Lundi, alors que les travailleurs de Leclanché Capacitors Sàrl poursuivaient leur grève, de nombreuses personnes se sont rassemblées devant l'usine pour leur apporter leur soutien.

«Le marché du travail laisse peu de place à la vulnérabilité»

Les associations d'entraide pour les personnes souffrant de troubles psychiques appellent à la mise en place d'un «revenu de contribution sociale»

Aline Andrey

En marge du 10 octobre, Journée mondiale de la santé mentale, la Coordination romande des associations d'action pour la santé psychique (Coraasp) alerte les autorités sur les conséquences de la pandémie et formule des recommandations. La fédération qui regroupe 28 organisations d'aide et d'entraide actives dans l'accueil, l'accompagnement et le développement de projets communautaires avec et pour les personnes souffrant de troubles psychiques et les proches – représentant ainsi quelque 6000 per-

sonnes – craint que «le nombre de personnes affectées dans leur santé mentale augmente de façon considérable». Parallèlement, si la révision de l'assurance invalidité prévoit la réinsertion des personnes atteintes dans leur santé psychique dans le «premier marché du travail» (le marché ordinaire), ce dernier est toujours plus exigeant et risque de l'être d'autant plus avec la crise économique générée par la pandémie. Ce contexte pourrait avoir «des conséquences néfastes sur la mise en œuvre du Développement continu de l'AI adopté par le Parlement fédéral en juin dernier*», estime la Coraasp, qui

redoute que «les entreprises potentiellement déjà réticentes à l'engagement de personnes en situation de handicap aient bien d'autres préoccupations que celles de favoriser l'intégration de personnes atteintes dans leur santé psychique». La fédération craint également que «les autorités politiques tendent à vouloir absorber les coûts de la crise en mettant la pression sur les assurances sociales et sur les subventions versées aux organisations».

TOUJOURS PLUS EXIGEANT

Florence Nater, directrice de la Coraasp, partage son analyse lors d'une conférence de presse: «Dans le cadre de la révision de l'AI, nous étions déjà dubitatifs sur les possibilités de réinsertion. Et aujourd'hui, c'est pire encore. Et pourtant, ce n'est pas une question de compétences, mais d'inadéquation au marché du travail: le rythme de travail, les exigences de performances et de résultats sont incompatibles avec les conséquences d'un trouble psychique. Le marché du travail d'aujourd'hui est déjà très exigeant; il ne laisse pas beaucoup de place à la vulnérabilité.» A ses côtés, Robert Joosten, mathématicien et webmaster au Graap (groupe d'accueil et d'action psychiatrique), est à l'AI depuis 2002 pour des raisons psychiques. Il témoigne: «Ma rente AI m'a permis de développer certaines activités associatives qui ont débouché sur un travail rémunéré à temps partiel. Cette sécurité financière est capitale pour ma santé psychique.» Il considère sa situation comme bonne grâce à son deuxième pilier qui complète

sa rente, mais souligne que de nombreuses personnes sont dans des situations précaires.

Pierre-Alain Fridez, président de la Coraasp, médecin et conseiller national, fait remarquer que beaucoup de personnes ayant des difficultés psychiques ne sont pas reconnues par l'AI et vivent donc uniquement de l'aide sociale. «Elles fournissent des prestations au sein des associations, car elles ont besoin de s'engager et ont des compétences, mais sans aucune reconnaissance.» C'est le cas des bénévoles de l'association autogérée L'Expérience à Genève. Jean-Marc Allaman, son président, ajoute: «Cet engagement associatif permet de cultiver le lien social et de lutter contre l'isolement. Il contribue à l'équilibre de la santé psychique des membres. Et la militance participe à la déstigmatisation des personnes.»

UN REVENU DE CONTRIBUTION SOCIALE

Ce travail d'utilité publique représente une plus-value pour la société qui doit être reconnue, selon la Coraasp, en renforçant les prestations de l'AI et en étudiant la possibilité d'introduire «un revenu de contribution sociale». Une forme de reconnaissance du travail et des compétences mises à disposition de projets collectifs. Pour les associations, «le développement de bourses de bénévolat ou encore la promotion d'un label» serait aussi d'un grand soutien. Le docteur Pierre-Alain Fridez souligne encore l'importance de ces lieux d'accueil: «On ne prend pas assez la mesure de ces liens, du contact régulier, de la confiance qui s'instaure.»

«Ce travail associatif permet de limiter les rechutes et les hospitalisations, précise Maxime Gilliéron, travailleur social à l'Afaap (l'Association fribourgeoise Action et accompagnement psychiatrique). Différentes activités, d'expression et de créativité, des groupes de parole et des occupations conviviales, permettent aux personnes de garder un rythme dans leur journée et leur semaine. Elles ont donc la possibilité d'être actives et d'éviter l'isolement, de maintenir un lien en société et de se soutenir entre pairs.» Catherine est l'une des personnes à avoir souffert de la fermeture du lieu d'accueil pendant le semi-confinement: «Heureusement que l'Afaap était tout de même semi-ouverte, par internet. Mais j'ai été l'une des premières à y retourner. Rien ne vaut le contact humain et de se sentir utile en animant des activités.»

Alors que des études antérieures à la pandémie indiquent qu'une personne sur deux souffre un jour ou l'autre de troubles psychiques dans sa vie, et que les coûts de la santé mentale se monte à plus de 11 milliards de francs par année en Suisse, une enquête menée en septembre par le Comité international de la Croix-Rouge, révèle que 41% des Suisses reconnaissent que la pandémie affecte négativement leur psychisme. ■

Plus d'informations sur: coraasp.ch

*Le Parlement a adopté la révision de la loi le 19 juin 2020. Il est prévu que le Développement continu de l'AI entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022.



Le maintien du lien et la poursuite d'une activité sont essentiels pour les personnes souffrant de problèmes psychiques. A Lausanne, le café du Graap «Au Grain de Sel» œuvre à déstigmatiser la maladie psychique.

Propos recueillis par Manon Todesco

E mouvant, choquant, remuant et intelligent. Voilà comment on pourrait qualifier le dernier film documentaire de David Dufresne sorti dans les salles obscures. Mettant en scène plusieurs binômes (policiers, manifestants, historiennes, sociologue, écrivain, experts de l'ONU et du droit ou encore journaliste) invités à réagir devant des images de violences tournées entre 2018 et 2020, en plein mouvement des Gilets jaunes, ce film interroge et incite à la réflexion. Le recours à la violence des forces de l'ordre est-il légitime? La police doit-elle être à la disposition de l'Etat ou de la population? Comment répondre à cette violence ritualisée?

Le réalisateur français s'est appuyé sur des vidéos filmées au smartphone par des amateurs pour illustrer son film, certaines étant inédites, avec l'envie de transposer cette violence sur grand écran «pour lui donner chair». Une plongée impossible avec un portable, dit-il, «quand l'environnement met *de facto* les images à distance».

L'Événement syndical a pu s'entretenir avec David Dufresne, journaliste, écrivain et réalisateur.



Journaliste, écrivain, réalisateur. David Dufresne témoigne par l'image de l'aggravation des violences policières et souhaite que son film contribue à ouvrir le débat sur la question.

QUESTIONS RÉPONSES

Les violences policières sont un combat de longue date pour vous. On peut citer votre ouvrage *Dernière sommation* et votre documentaire *Quand la France s'embrase*. Pourquoi ce sujet de prédilection?

Ma rencontre avec cette police-là s'est faite assez tôt. J'avais 18 ans, en 1986, j'occupais le Quartier latin à Paris avec d'autres et j'avais les voltigeurs aux trousses. Les mêmes qui ont tué Malik Oussekine le 6 décembre de cette même année: un élément fondateur pour ma génération. Je me suis ensuite mis à écrire et à faire des films, et cette question des violences policières est toujours restée ancrée en moi. Mais j'en ai plein d'autres. Tout mon travail porte autour des libertés, que ce soit le punk rock, Jacques Brel ou les prisons américaines.

Votre film a le mérite d'exposer des points de vue différents. On ne peut pas parler d'un film à charge ou antiflics. Pourquoi cela était-il important pour vous?

Ce n'est pas un film à charge, néanmoins, c'est un contre-récit par rapport à ce qui est médiatisé de manière générale.

J'avais envie de prendre par surprise ceux qui considèrent suspects les observateurs des pratiques policières en faisant un film qui ouvre le débat. Monique Chemillier-Gendreau, professeure émérite de droit public, dit dans le film: «La démocratie, c'est le dissensus.» C'est aussi le cas de mon film, qui s'inscrit dans un débat public et qui montre que d'autres voix peuvent porter.

Sans les smartphones, votre film n'aurait jamais existé. Quel rôle social joue cette technologie?

Dans le film, Michel Forst parle de «révolution», un mot fort pour le rapporteur spécial de l'ONU. Ce qui est révolutionnaire, c'est autant la capacité à filmer que celle de pouvoir diffuser. Car à toutes les époques, les poètes, les peintres ou encore les photographes ont pu capter les émeutes ou les révolutions, mais il n'y avait pas de mode de diffusion. Un peu partout, les policiers se disent agacés d'être filmés. En Espagne par exemple, filmer un policier est interdit et passible de 15 000 euros d'amende. En France, le ministre de l'Intérieur, à travers son nouveau schéma du maintien de l'ordre, s'est montré favorable au floutage du visage des forces de l'ordre, sous prétexte – légitime – de garantir leur sécurité, mais du coup, aussi leur impunité. Car déjà aujourd'hui, la police des polices a un mal de chien à poursuivre un policier reconnaissable, donc s'il ne l'est pas, ce sera l'impunité totale.

NOOR DATIS



Aggression frontale. Dans son dernier film, le réalisateur s'appuie sur des images de vidéos filmées avec un smartphone lors de manifestations des Gilets jaunes en France.

«LA FRANCE NE S'EST PAS MONTRÉE À LA HAUTEUR»

Le film de David Dufresne, «Un pays qui se tient sage», a pour vocation de créer et de nourrir le débat autour des violences policières. Entretien avec le réalisateur français

Qu'est-ce que vous espérez provoquer à travers votre film?

Mon but est d'essayer de nourrir le débat. Celui-ci a été amené sur la place publique en France il y a un an et demi, deux ans. Je vois mon film comme un carburant pour ce débat. Je ne prétends d'ailleurs pas répondre à toutes les questions. L'idée est de dire que la discussion ne doit pas s'éteindre, et qu'on doit la nourrir.

Votre film invite en effet au débat, mais il manque des pistes de réflexion pour changer les choses. Que faire pour lutter contre ces violences policières? Est-ce même possible?

C'est une question qui me revient souvent, qui est légitime et qui confirme que ce film a sa place. Il ne donne aucune piste de solution, c'est vrai, car pour moi, la solution est en chacun d'entre nous. Je ne me défile pas, mais je crois que

la police ne doit pas rester à la seule police, et c'est là la solution: il faut retrouver un contrôle citoyen de la police. Je ne pourrais pas parler de la situation en Suisse car je la connais mal, mais en France, la police est de plus en plus autonome et semble avoir pris le pouvoir sur le politique, et c'est là que les inquiétudes grandissent. Un vrai contrôle de la police des polices est impératif, car aujourd'hui, on tourne en rond: c'est la police qui contrôle la police, on lave son linge sale en famille, et l'impunité est récurrente.

Il faudrait aller vers des systèmes à l'anglaise, où les services de police sont sous l'égide du Ministère de la justice et non pas de l'Intérieur, mais aussi écouter les policiers eux-mêmes, qui disent manquer cruellement de moyens et de formation. Pour faire bouger les choses, il faudrait intégrer tous les acteurs dans une grande discussion de fond.

Vos deux documentaires sur cette problématique ont treize ans d'écart. Quelle analyse portez-vous sur l'évolution du phénomène des violences policières?

La situation s'est clairement aggravée. On a assisté à une militarisation de la police autorisée à utiliser des armes non létales telles que le LBD 40 qui ont, je rappelle, éborgné 27 personnes, arraché cinq mains et tué deux individus. On a aussi criminalisé la protestation, et le discours politique devient de plus en plus martial. Cela ne veut pas dire que la situation était idéale dans les années 2000 non plus. Mais là où les autres pays européens ont évolué en matière de doctrine policière, la France a durci le ton et s'est repliée sur elle-même. Il ne faut par ailleurs pas sous-estimer le racisme dans la société française. Et les leçons politiques des émeutes de 2005 n'ont jamais été tirées et cela est très déshonorant pour notre pays.

Les violences policières ne sont pas nées avec les Gilets jaunes. Votre film évoque les banlieues comme «laboratoires» de ces violences depuis 30 ans, mais aujourd'hui, ces bavures sortent clairement du cadre des cités, dirigées contre des populations racisées ou défavorisées. Ces violences se sont-elles comme «démocratisées», révélées au grand public?

Avec le mouvement des Gilets jaunes, on a vu naître une documentation massive. Les gens filmaient les manifs, et la caméra continuait de tourner quand les choses dégénéraient. Ce matériel a permis d'ouvrir les yeux d'une partie de la population qui se disait favorable aux forces de l'ordre: elle a découvert à ce moment-là et a pris conscience de l'ampleur des violences policières. Au-delà des Gilets jaunes, les dérapages lors des manifestations féministes, des pompiers ou des professionnels de la santé ont aussi créé un véritable débat.

L'ONU, le Conseil de l'Europe, le Parlement européen ou encore Amnesty International ont épinglé la France en 2019, lui demandant d'enquêter sur l'usage excessif de la force: aujourd'hui, est-ce que des réponses ont été apportées par le gouvernement?

La France s'est comportée en vieille dame indignée qui s'est sentie baffouée. Et les réponses formulées par le Ministère des affaires étrangères ont été indécentes de vide. La France, qui passe son temps à faire la leçon au monde entier et à revendiquer être le pays des Droits de l'homme, ne s'est pas montrée à la hauteur. Ce qui est inquiétant, c'est que des pays moins démocratiques que le nôtre commencent à prendre exemple sur la France pour justifier leur répression musclée des manifestants...

Que ce soit en France, aux Etats-Unis ou ailleurs, les violences policières ne sont pas nouvelles. Comment peut-on expliquer que le débat éclate aussi vivement aujourd'hui, notamment à travers le mouvement Black Lives Matter, sur le même modèle que les mobilisations féministes de MeToo?

Le téléphone, que j'appelle l'arme des désarmés, joue un rôle capital. La masse d'informations et d'images qu'il permet de récolter ainsi que la rapidité de leur diffusion, elles, sont nouvelles. Les médias dominants ont, par la force des choses, été contraints d'en parler. Comme pour le mouvement féministe, cette mobilisation est passée par les réseaux sociaux. Malgré les évidences, la police continue de nier la vérité, et en niant, elle se met une part grandissante de la population à dos. Jean Castex (Premier ministre français, *ndlr*) parle de 15% à 20% de la population qui se montre critique à l'égard de la population: 15 millions de personnes, ce n'est pas rien! Aujourd'hui, l'exigence demandée à la police d'être une force publique est plus grande qu'avant, et il y a une tentative de la part du gouvernement de cadencer tout cela, c'est très inquiétant.

Ce genre de question s'adresse habituellement aux médias, mais aujourd'hui, le débat s'invite à l'extérieur, et ici, au cinéma. ■

Retrouvez notre critique du film *Un pays qui se tient sage* dans notre édition du 7 octobre 2020.



LAUSANNE STOP AUX VIOLENCES POLICIÈRES!

Parce que les violences policières sont aussi une réalité en Suisse, le Collectif Kiboko organise une manifestation le 31 octobre à Lausanne, à 16h, place de l'Europe. Ce dernier appelle à venir nombreux en soutien aux personnes racisées qui subissent ces violences au quotidien. ■ MT

Plus d'infos sur: instagram.com/collectifkiboko